

4214
25 MAI 2010

PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE



Paris, le 21 MAI 2010

Direction régionale
des affaires culturelles
Ile-de-France

Monsieur le Président,

La directrice régionale

Affaire suivie par :

Service : Direction

Poste : 01 56 06 51 10 / 51 11

Courriel :
direction.idf@culture.gouv.fr

Réf. :

MG/VJ/5293

98 rue de Charonne
75011 Paris

Téléphone 01 56 06 50 00
Télécopie 01 56 06 52 48

www.culture.gouv.fr

et www.culture.fr

Monsieur Jean-Paul JACOB
Président de l'INRAP
7, rue de Madrid
75008 PARIS

Je viens de recevoir une invitation de la « Société du déterrement du tableau piège » pour les travaux d'exhumation du « Déjeuner sous l'herbe » de Daniel Spoerri. Cette manifestation, intitulée « Fouille archéologique du Déjeuner sous l'herbe », est relayée par votre établissement dans le cadre de la journée sur l'archéologie que vous organisez le 5 juin prochain.


A cet effet, vous avez diffusé un communiqué de presse qui pose un certain nombre de problèmes.

En effet, le responsable de cette opération, M. Jean-Paul DEMOULE, a fait une demande de fouille programmée qui a été examinée à l'occasion de la CIRA de janvier 2010. L'avis de la commission est de considérer que « **cette demande de fouille programmée, par son objet, ne relève pas de la recherche archéologique telle que définie dans le code du patrimoine** ». L'utilisation d'outils et de méthodes archéologiques ne confère aucun caractère scientifique à cette démarche qui relève de la performance artistique.

Dans ce contexte, il me semble tout à fait déplacé que cette manifestation figure dans le programme de la journée du 5 juin prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et fidèles.

La Directrice régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Muriel GENTHON

PJ : Invitation à l'événement de Jouy-en-Josas
Communiqué de presse de l'INRAP
Avis de la CIRA Centre-Nord de janvier 2010

Copie à :

M. BELAVAL Directeur des Patrimoines
M. Marc DROUET, Sous-directeur de l'archéologie
M. Arnaud ROFFIGNON, Directeur général de l'INRAP
Mme Catherine REMAURY, Directrice interrégionale Centre Ile-de-France de l'INRAP